

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XV

Québec, 24 janvier 1903

No 23

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 353. — Les Quarante-Heures de la semaine, 353. — Le cardinal Parocchi, 354. — Nouvelles de Rome, 354. — Chronique diocésaine, 356. — Ce qu'il faut penser de l'hypnotisme, 357. — La franc-maçonnerie, 358. — « Charles I », 364. — Bibliographie, 367.

Calendrier

| | | | |
|----|----------|----|--|
| 25 | DIM | b | III apr. l'Epiphanie. <i>Ste Famille de Jésus, Marie et Joseph. obl.</i> <i>2 cl. Kyr. 2 ton. II Vép., mém. du suiv. et du dim.</i> |
| 26 | Lundi | r | S. Polycarpe, évêque et martyr. |
| 27 | Mardi | b | S. Jean-Chrysostome, évêque et docteur. |
| 28 | Mercredi | fb | S. Raymond de Pennafort, conf. (23). |
| 29 | Jeu | b | S. François de Sales, év., conf. et docteur. |
| 30 | Vend. | tr | Ste Martine, vierge et martyre. |
| 31 | Samedi | b | S. Pierre Nolasque, confesseur. |

Les Quarante-Heures de la semaine

26 janvier, Saint-Thuribe. — 27, Couvent de Saint-Georges.
— 29, Saint-Evariste. — 31, Couvent de Saint-Michel.

Le cardinal Parocchi

Il y a une huitaine de jours, un télégramme de Rome annonçait la mort du cardinal Lucide-Marie Parocchi, qui fut longtemps vicaire général de N. S.-P. le Pape. Le défunt prélat était né à Mantoue, en 1830. Evêque de Pavie en 1875, il fut créé cardinal en cette même année.

Beaucoup de nos compatriotes ont connu à Rome S. E. le cardinal Parocchi, qui était l'un des membres les plus en vue du Sacré Collège, remarquable par sa science, ses talents et ses vertus.

NOUVELLES DE ROME

La Commission historico-liturgique

Rome, le 27 décembre.

Le Souverain Pontife ayant, sur la proposition du cardinal Ferrata, institué une Commission historico-liturgique, l'a définitivement organisée par la nomination d'un président, qui est le docte directeur de l'Ecole française de Rome, Mgr Duchesne, et d'un secrétaire, qui est un écrivain estimé de la bibliothèque Vaticane. Mais cette Commission ne répondait pas encore au but que s'était proposé le Souverain Pontife, celui de faire appel à tous les savants chrétiens pour que la partie historique des rites fût traitée avec l'ampleur que mérite cette matière. Par décret du 23 courant, Léon XIII a nommé, à titre de consultants de cette Commission, une série de personnages pris dans les diverses parties du monde, dans les rangs du clergé régulier et séculier ou même dans ceux du laïcat chrétien, qui, par leurs travaux antérieurs, ont fait preuve de connaissances spéciales dans la liturgie. La liste en sera publiée dans quelques jours, quand tous ces personnages auront reçu leur billet de nomination.

Léon XIII a assigné un champ très vaste à cette Commission.

Le bré
jet de s
ques réj
de la v

Dé

Une i
pelle Si
teur de l
où il dis
qui n'est
rer après
chapelle

Tout l

Mustafa

et pour

que M. l'

a d'autre

l'école m

qui, mou

ne voulai

qui dure

côté, aya

composite

direction

nommé c

différente

nalité, et

voir être

deur Mus

L'abbé

premiers

perte de

chœur de

pas qu'il

l'abbé Per

suffira à le

problème

Le bréviaire, le missel, le pontifical, le rituel devront être l'objet de ses études, afin que les futures éditions des livres liturgiques répondent aux données historiques qui sont l'expression de la vérité.

Démission du commandeur Mustafa et la Sixtine

Une importante modification vient de se produire à la chapelle Sixtine. Le 20 décembre, le commandeur Mustafa, directeur de la chapelle, a donné sa démission par une lettre publique où il disait : « A cause de mon âge (il a 84 ans), de ma santé qui n'est point bonne, et pour d'autres motifs, j'ai dû me retirer après cinquante-cinq ans de services de la direction de la chapelle pontificale ».

Tout le monde romain s'est intéressé au vieux commandeur Mustafa et a cherché ce qu'il pouvait y avoir sous cette incise « et pour d'autres motifs ». Ce n'est un secret pour personne que M. l'abbé Perosi, nommé codirecteur de la chapelle Sixtine, a d'autres idées que le commandeur Mustafa. Il représente l'école moderne, tandis que Mustafa était de l'ancienne école, qui, moulée dans des traditions en quelque sorte hiératiques, ne voulait pas apporter de modifications à une organisation qui dure depuis plus de trois siècles. M. l'abbé Perosi, de son côté, ayant en grande estime le commandeur Mustafa comme compositeur et directeur de chapelle, ne voulut point d'une direction que le commandeur offrit de lui laisser quand il fut nommé codirecteur de la Sixtine. Représentant d'une école différente, il ne voulait pas abdiquer ce qui faisait sa personnalité, et accepter en commun une direction qu'il estimait devoir être modifiée de fond en comble. La retraite du commandeur Mustafa lui rend le champ libre.

L'abbé Perosi a ses détracteurs comme ses admirateurs ; les premiers crient à la ruine de la chapelle Sixtine, déplorent la perte de traditions qui avaient créé sa gloire et fait de ce chœur de musiciens un ensemble unique au monde. Je ne crois pas qu'il faille concevoir ces craintes. Précisément parce que l'abbé Perosi est un musicien d'ordre supérieur, son talent suffira à le protéger contre les projets qu'on lui prête. Mais le problème qu'il se pose est celui-ci : les dépenses de la chapelle

Sixtine se montent annuellement à la somme de 75 000 fr. Sans vouloir les augmenter d'un centime, ne peut-on pas utiliser cette somme d'une façon plus utile pour le décorum des cérémonies et l'art musical ? M. Perosi tient pour l'affirmative, et en cette matière il semble qu'on peut croire à son expérience et à son talent.

DON GIUSEPPE.

(*La Croix.*)

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier, le 18 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Raym. Pelletier, dans la chapelle du Couvent de Saint-Raymond. Mgr T.-E. Hamel, du Séminaire, le R. P. B. Drost, des Pères Blancs, de Québec, MM. les abbés D. Pelletier curé de Bienville, Collet et Laflamme, de l'archevêché, s'étaient rendus à Saint-Raymond pour la cérémonie. Monseigneur assista ensuite à la grand'messe paroissiale, et prononça le sermon.

Lundi, Sa Grandeur se rendit à la Rivière-à Pierre, accompagnée par MM. les abbés J.-E. Roy et O.-N. Dupuis, respectivement curé et vicaire de Saint-Raymond, et par M. l'abbé Laflamme, et, durant l'après-midi, fit la bénédiction solennelle du couvent récemment construit, et tenu par les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. Au cours de la cérémonie, Monseigneur adressa d'utiles conseils aux parents et aux enfants réunis dans la salle du Couvent.

Monseigneur donna ensuite, dans l'église paroissiale, la bénédiction du Saint-Sacrement.

— M. l'abbé P. O'Reilly, curé de Saint-Patrice de Beauvillage a été délégué pour fixer les limites d'une nouvelle paroisse qui sera érigée sous le nom de Saint-Thomas de Leeds.

— On nous communique les statistiques suivantes pour l'année 1902, concernant la paroisse de Beauport : Baptêmes, 186 ; Mariages, 23 ; Sépultures, 115 (dont 52 adultes et 63 enfants).

Pour le plaisir un sou n'est rien ; pour le besoin, c'est un trésor.

(Dans une série d'association psychologique, la revue le *Cosmos* a traité l'hypnotisme. Nous qu'il fait sur ce sujet tout à fait fondées. Les observations, moins de la même question.)

L'hypnotisme. — mairément, la question de l'hypnotisme. Elle est une école, brillante, *Civiltà cattolica*, qu'elle est une école, brillante, naturelle et diabolique, et « une école de sommeil magnétique des autorités non nées ». Mgr Goussier, Mgr M. Goussier (3), puis, tout admet que l'hypnotisme ne sort pas en soi de la question, comme peut rendre, comme services.

(1) Cf. *Revue du monde*

(2) *Loc. cit.*

(3) Cf. de cet auteur *L'Esprit* Paris, chez Lecoffre, en 189

(4) Voir *La Magie moderne* traduit de l'italien par l'abbé J. de ces autorités la « Lettre » celle à tous les évêques content trouvera le texte dans *Le A* Mgr ELIE MÉRIC, docteur grave et solennel document, lui-même, il se contente d'être 189 à 192).

Ce qu'il faut penser de l'hypnotisme

(Dans une série d'articles, intitulés « Quelques observations sur la dissociation psychologique » et publiés tout dernièrement par la savante revue le *Cosmos*, M. de Kirwan se trouve amené à parler de l'hypnotisme. Nous croyons utile de reproduire les considérations qu'il fait sur ce sujet si intéressant, parce qu'elles nous paraissent tout à fait fondées. Elles sont aussi dans la même note que les observations, moins développées, que nous avons déjà publiées sur la même question.)

L'hypnotisme. — Ceci nous amène à traiter, au moins sommairement, la question de la légitimité ou de l'illégitimité de l'hypnotisme. Elle a donné lieu déjà à bien des discussions. Il est une école, brillamment représentée par le R. P. Franco, de la *Civiltà cattolica*, qui le condamne en principe et d'une manière absolue, et « voit dans tout hypnotisme une cause extranaturelle et diabolique, quand même il n'irait que jusqu'au sommeil magnétique (1). » Mais une autre école, qui compte des autorités non moindres, telles que le cardinal d'Annibale, Mgr Gousset, Mgr Méric (2) — et, ajouterons-nous, le R. P. Coconnier (3), puis, tout récemment, le R. P. Pie-Michel Rolfi (4), — admet que l'hypnotisme, renfermé dans de justes limites, ne sort pas en soi de l'ordre des phénomènes naturels, et qu'il peut rendre, comme mode de curation médicale, de très réels services.

(1) Cf. *Revue du monde invisible*, de Mgr ELIE MÉRIC, n° de juillet 1902.

(2) *Loc. cit.*

(3) Cf. de cet auteur *L'Hypnotisme franc*, dont la première édition a paru à Paris, chez Lecoffre, en 1897. D'autres éditions ont suivi.

(4) Voir *La Magie moderne ou L'Hypnotisme de nos jours*, de cet auteur, traduit de l'italien par l'abbé Dorangeon. (Paris, Téqui, 1902). On peut rapprocher de ces autorités la « Lettre encyclique de la sainte Inquisition romaine et universelle à tous les évêques contre les abus du magnétisme, » de juillet 1856, dont on trouvera le texte dans *Le Merveilleux et la Science, étude sur l'hypnotisme*, par Mgr ELIE MÉRIC, docteur en théologie. Le savant théologien ajoute : « Dans ce grave et solennel document, le Saint-Office ne condamne pas le magnétisme en lui-même, il se contente d'en condamner les abus. » (Edition de 1887, in-8°, p. 189 à 192).

Hâtons-nous d'ajouter que cette seconde école, qui nous paraît se rapprocher beaucoup plus de la vérité, constate également que la pratique de l'hypnotisme, comme celle du magnétisme, — avec lequel quelques auteurs le confondent, — offre de nombreux dangers, soit pour la santé ou la raison, soit pour les bonnes mœurs, soit pour l'administration de la justice, soit pour la préservation de secrets qui ne doivent pas être divulgués, soit même dangers de rencontre des mauvais esprits qui trouveraient dans l'état des sujets hypnotisés ou magnétisés des facilités particulières pour introduire leur intervention malfaisante. Il faut donc ne se livrer à la pratique de l'hypnotisme ou du magnétisme qu'avec la plus grande prudence, exclusivement dans un but honorable, jamais dans un but de vaine curiosité ou de divertissement ; il faut que cette pratique ne soit exercée que par des hommes compétents, consciencieux, présentant toutes les garanties désirables d'honorabilité et de désintéressement.

Nous rangerons dans cette dernière catégorie la généralité des expérimentateurs des phénomènes d'hypnotisme ou de somnambulisme agissant dans un but exclusivement scientifique. Néanmoins, comme parmi ces derniers il en est qui nient systématiquement et *a priori* la possibilité même du préternaturel, il peut arriver qu'il se mêle à leur insu à leurs expériences poussées au delà de certaines limites, quelques-unes de ces interventions étrangères à l'ordre naturel, que leurs négations obstinées n'empêchent pas d'exister.

« Il peut arriver, » disons-nous, ce qui n'implique pas que cela arrive nécessairement. Mais il suffit que de fortes présomptions se manifestent dans le sens de l'affirmative pour qu'une extrême réserve soit imposée au croyant en pareille matière, soit dans l'interprétation, soit plus encore dans l'expérimentation.

C. DE KIRWAN

La franc-maçonnerie

Depuis l'été dernier, la *Semaine religieuse* de Cambrai a publié des études du plus grand intérêt sur le Carbonarisme et ses Loges appelées *Ventes*. On y voit les agissements secrets, durant la première

moitié
organisé
encore,
l'influen
en vue
de juste
contre l
détier d
antirelig
Nous
portanc

Lors
ration d
vre rév
entière.
la prosp
volution
répandr
idées rel
pagne e
étaient
veau l'in
vait lais
révolutio
de réagi
Charbon
Le Car
tion secr
l'anéanti
l'ordre sc
Les me
leurs Log

(1) Carbo
gue, Comm
La Charb
Maçonnerie.
comme orga
en dire quel

moitié du XIX^e siècle, de la Franc-Maçonnerie qui fortifia alors son organisation en créant parmi ses membres une société plus secrète encore, celle des « Carbonari. » A parcourir ces articles, on aperçoit l'influence occulte qui a dirigé bien des événements du dernier siècle en vue de la guerre faite à l'Église, on comprend mieux avec combien de justes motifs les Souverains Pontifes ont mis les fidèles en garde contre la ténébreuse association, et l'on prend la détermination de se défier désormais à la vue de la moindre trace de l'esprit sectaire et antireligieux.

Nous allons faire de copieux extraits de ce travail de si grande importance, et nous engageons nos lecteurs à les lire avec attention.

LA HAUTE-VENTE

Lorsque la chute de Napoléon amena en France la Restauration des Bourbons, la secte craignit, pour l'idée et pour l'œuvre révolutionnaire, un mouvement de recul dans l'Europe entière. Elle voyait la paix succéder aux plus terribles guerres, la prospérité renaître du sein des ruines accumulées par la Révolution, le bonheur que l'on avait cru perdu à tout jamais se répandre de proche en proche. Les peuples revenaient aux idées religieuses et monarchiques, en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne; ils voyaient que de leur abandon étaient venus tous les malheurs, ils en comprenaient de nouveau l'importance et la sagesse. La secte se dit qu'elle ne pouvait laisser s'étendre et se développer ce mouvement contre-révolutionnaire. Elle résolut non seulement de l'arrêter, mais de réagir contre lui. Pour cela, elle créa le Carbonarisme ou la Charbonnerie, nom étrange qu'il faut expliquer.

Le Carbonarisme fut une société plus secrète dans l'association secrète de la Maçonnerie, créée surtout pour travailler à l'anéantissement de la puissance pontificale, clef de voûte de l'ordre social.

Les membres de cette association s'appelèrent Carbonari et leurs Loges furent appelées *Ventes* (1). La raison en est que,

(1) Carbonarisme en Italie, Charbonnerie en France, Tugenbund en Allemagne, Comuneros en Espagne.

La Charbonnerie est appelée par L. Blanc « la partie militante de la Franc-Maçonnerie. » (*Histoire de Dix Ans*, p. 98, 4^e édition.) Il dit aussi qu'elle fut « une organisation « quelque chose de puissant et de merveilleux ». Nous allons en dire quelque chose.

pour mieux cacher leurs menées et leurs conspirations, ils se présentèrent comme associés pour un commerce de charbon. Les Ventes étaient de trois classes ou de trois degrés : Les Ventes particulières, les Ventes centrales et la Haute-Vente. La Haute-Vente était composée de quarante membres. Elle se recrutait elle-même et exerçait sur toute la Charbonnerie une autorité sans limite et sans contrôle. Lorsque la création d'une Vente centrale était jugée utile, deux membres de la Haute-Vente s'adressaient à un Carbonaro qu'ils jugeaient propre à leur dessein, et, sans lui faire connaître qu'ils appartenaient, eux, à une société encore plus secrète, ils lui proposaient l'organisation d'une Vente supérieure à celle dont il faisait déjà partie.

De même, pour former une Vente particulière, deux membres d'une Vente centrale choisissaient un Franc-Maçon dont le caractère, la position sociale et le degré d'initiation pouvaient assurer à la Vente l'influence voulue. Sans faire connaître ce qu'ils étaient eux-mêmes, ils lui proposaient simplement de former, avec lui et avec quelques autres Maçons à recruter, une association d'ordre supérieur à la Franc-Maçonnerie. Des Ventes particulières, en nombre illimité, étaient ainsi rattachées à une Vente centrale par deux de leurs membres, qu'elles ne savaient pas être en rapport avec une association supérieure à la leur ; et les Ventes centrales, aussi en nombre illimité, étaient rattachées de la même manière à la Haute-Vente, qui gouvernait le tout sans être aperçue nulle part (1). L. Blanc, après

Voici, d'après M. Alfred Nettement, comment la Charbonnerie fut introduite en France.

Trois jeunes gens, Dugied, Beslay et Joubert, qui avaient dû s'exiler de France après la conspiration du 19 août 1821, furent admis dans l'une des Ventes du Carbonarisme en Italie. A leur retour en France, ils provoquèrent une réunion d'intimes à la loge des *Amis de la Vérité*. Ils y firent connaître le mécanisme ingénieux et redoutable de ces Ventes, travaillant dans l'ombre, sans se connaître, à une œuvre commune, et mises en rapport d'une manière mystérieuse avec la Vente suprême d'où venait la direction. Après les avoir entendus, les *Amis de la Vérité* convinrent que chaque membre présent établirait une Vente. (*Histoire de la Restauration*, t. VII, p. 634.)

(1) Saint-Edme, *Constitution et Organisation des Carbonari*, 2^e édition, p. 197. « La Haute-Vente » était la continuation de « l'Ordre intérieur » d'avant la Révolution.

avoir
pren
une
dicti
que l
mité
mait
nel.
Le
culièr
Haut
dre, s
Au
Vente
cat de
Par q
l'un
romai
Coi
assez
de la
qu'ell
Le
qu'il
que le
la soc
voiler
neau-
Lamb
tance.
à Anc
aussit
d'écri
Il lui
cien s
l'accré
obtin
leurs
Créi

avoir loué l'admirable élasticité de cette organisation, nous apprend qu'« il fut interdit à tout Charbonnier appartenant à une Vente de s'introduire dans une autre Vente. Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort. » Nous verrons que la Haute-Vente elle-même recevait ses directions d'un Comité supérieur dont elle savait l'existence, puisqu'il lui intimait des ordres, mais dont elle ignorait le siège et le personnel.

Les Ventes centrales, à plus forte raison les Ventes particulières, se trouvaient dans la même situation vis-à-vis de la Haute-Vente. Elles recevaient des instructions, des mots d'ordre, sans savoir d'où ni de qui cela venait.

Aujourd'hui le mystère est percé. Les papiers de la Haute-Vente vinrent en la possession du Saint-Siège sous le pontificat de Léon XII, qui les fit déposer aux archives du Vatican. Par quelle voie y sont-ils arrivés ? Est-ce par la conversion de l'un des conjurés ? est-ce par un coup heureux de la police romaine ? on ne le sait.

Comment de là sont-ils venus à la connaissance du public, assez du moins pour que l'on sache quelle fut l'organisation de la Haute-Vente, la tâche qui lui fut assignée et les moyens qu'elle employa pour remplir sa mission ? le voici :

Le pape Grégoire XVI, effrayé du redoublement d'activité qu'il remarquait dans les sociétés secrètes, et voyant le danger que leurs machinations faisaient courir à la société civile et à la société religieuse, voulut, peu de jours avant sa mort, les dévoiler à toute l'Europe. Pour cela, il jeta les yeux sur Créteineau-Joly. Le 20 mai 1846, il lui fit écrire par le cardinal Lambruschini de venir à Rome pour un projet de haute importance. L'historien de la Compagnie de Jésus allait s'embarquer à Ancône pour un voyage en Orient. Il y renonça et se rendit aussitôt à l'appel du Saint-Père. Grégoire XVI lui demanda d'écrire l'*Histoire des Sociétés secrètes et de leurs Conséquences*. Il lui fit remettre pour ce travail, par le cardinal Bernetti, ancien secrétaire d'Etat, les documents en sa possession, et il l'accrédita auprès des Cours de Vienne et de Naples pour qu'il obtint d'elles communication d'autres documents déposés dans leurs archives secrètes.

Créteineau-Joly se rendit d'abord à Naples, et là il apprit de

la bouche du roi la mort du pape. Pie IX succéda à Grégoire XVI et lui confirma la mission qu'il avait reçue de son prédécesseur. Il se rendit à Vienne, reçut bon accueil du prince de Metternich. Mais les employés de la chancellerie autrichienne, par instinct révolutionnaire ou pour tout autre motif, ne se prêtèrent qu'à contre-cœur à ses recherches. Cependant, le comte Henri de Bombelles, Français d'origine et gouverneur du jeune archiduc, depuis empereur François-Joseph, ayant appris le motif de son séjour à Vienne, vint lui offrir ses services. Dans toute sa carrière diplomatique il s'était occupé des sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne, en Russie. Il révéla, sur pièces, à l'historien, des complots tels qu'il put lui dire : « Osez divulguer ces mystères. Ce sera le plus grand service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation. Mais vous n'irez pas jusqu'au bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le premier de ces princes fut Charles-Albert, roi de Sardaigne, qui, par ambition, s'était voué, dès sa jeunesse, aux sociétés secrètes. Crétineau-Joly raconte dans ses *Mémoires*, publiés en partie par l'abbé Maynard — c'est là que nous puisons ces renseignements, — l'entrevue, aussi secrète que dramatique, qu'il eut à Gênes avec le roi et sur la demande instante de celui-ci. Crétineau ne voulut point lui promettre le silence qui lui fut demandé. Le roi alors s'adressa au Pape. Pie IX avait hâte de connaître les matériaux recueillis et avait fait dire à l'historien de revenir à Rome au plus tôt. Lorsqu'il reçut la lettre du roi, il en fut ébranlé. A Naples, il se heurta à un Carbonaro du nom de Cocle, qui avait tout pouvoir sur l'esprit du roi. Il était entré dans les ordres, s'était même fait religieux, et avait gagné la confiance du souverain à ce point qu'il était devenu son confesseur. A son instigation, Ferdinand écrivit aussi au Pape. D'une note remise le 4 décembre 1857 au cardinal Antonelli, il résulte que, le 21 décembre 1846, Crétineau fut reçu en audience par Pie IX, qui lui dit que sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à la publication d'une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Crétineau s'inclina.

En 1849, pendant que le Pape était à Gaète, le cardinal

Fort
vail,
le Pa
Socié
inopj
circo
l'ouv
Cr
ché i
qu'ap
verne
ner li
devai
L'o
Mayr
jeta a
la lux
tent l
Ce
poser,
rien.
bund,
Révol
fut in
Pie IX
voir t
Pie IX
alla à
partie
plaudi
certain
pièces
avait
rien, p
Fils, v
sance,
poser
pressic
ne, tor

Fornari, nonce à Paris, engagea l'historien à reprendre son travail, et lui montra une dépêche du cardinal Antonelli disant que le Pape n'avait point fait défense de composer l'*Histoire des Sociétés secrètes*, qu'il en avait seulement jugé la publication inopportune en 1846 et 1847 ; mais que, vu le changement des circonstances, il croyait maintenant utile de donner suite à l'ouvrage.

Crétineau se remit à l'œuvre. Une fois de plus il fut arraché à son travail par une lettre de Mgr Garibaldi, lui disant qu'après le service rendu en 1850 au Saint-Siège par le gouvernement de Louis Bonaparte, il n'était point possible de donner libre cours à un livre où ce nourrisson des sociétés secrètes devait avoir une place infâmante.

L'ouvrage était presque achevé, en partie imprimé ; M. l'abbé Maynard dit en avoir vu les épreuves. De dépit, Crétineau le jeta au feu. L'*Histoire des Sociétés secrètes*, qui aurait projeté la lumière dans les profondeurs mêmes des révolutions qui agitent l'Europe, était anéantie.

Cependant, bien des documents qui avaient servi à la composer, ou leurs copies, étaient restés entre les mains de l'historien. Il en fit entrer quelques-uns dans l'*Histoire du Sonderbund*, et dans le livre intitulé : *L'Eglise romaine en face de la Révolution*. Dans le premier de ces ouvrages, Crétineau-Joly fut injuste et même cruel dans ses expressions à l'égard de Pie IX, relativement à la conduite que le Pontife avait cru devoir tenir dans cette déplorable affaire. La grande âme de Pie IX lui pardonna. Et lorsque, en octobre 1858, l'historien alla à Rome portant le second ouvrage, partie en épreuves, partie en manuscrit, il eut la joie de le voir lu, approuvé et applaudi au Vatican. Après sa publication, Mgr Fioramonti, secrétaire des Lettres latines, déclara officiellement que toutes les pièces qui y étaient publiées étaient authentiques et qu'il les avait confrontées avec les textes. Puis Pie IX adressa à l'historien, pour la 2^{me} édition de son livre, un Bref où il dit : « Cher Fils, vous avez acquis des droits particuliers à notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer, par les documents, cette Eglise romaine, toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, au

milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphante.» (25 février 1861).

Ce n'est donc point sans raison que M. Claudio Jannet a dit, dans son Introduction à l'ouvrage du P. Deschamps : *Les Sociétés secrètes et la Société* : « Aucun document historique n'offre plus de garanties d'authenticité. » (P. CVI.) S'il était besoin d'une nouvelle preuve, on la trouverait dans l'emploi que la *Civiltà cattolica* fit de ces documents, sous les yeux du Pape, en 1879. On peut ajouter encore que L. Blanc fit entrer dans son *Histoire de Dix Ans* des lettres d'un des membres de la Haute-Vente, Menotti, lettres adressées, le 29 décembre 1830 et le 12 juillet 1831, à l'un de ses frères en conjuration, Misley (1).

Les documents publiés par Créteineau-Joly dans *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, sont les *Instructions secrètes* données à la Haute-Vente, et quelques-unes des lettres que les membres de cette Vente échangeèrent entre eux.

(A suivre.)

—•••—
 “ Charles ! ”
 —○—

Long, maigre et jaune, c'était déjà un squelette avant de mourir, un squelette avec des yeux brillants encore, comme une dernière lueur vitreuse au fond des orbites noirs.

Sa femme va, vient, empressée, attentive, rangeant les fioles inutiles dans la petite chambre, s'asseyant un instant, regardant son mari ; puis, se relevant par besoin de se remuer, de sembler faire quelque chose, au milieu de cette immense impuissance de l'homme devant la mort.

Lui attend . . . ce qui doit venir . . .

Il l'attend, non pas comme le chrétien ; pas même comme le païen antique qui croyait au Tartare et aux Champs Elysées ; non pas comme le sauvage qui espère, après la mort, les prairies immenses et les chasses éternelles ; non pas comme le

(1) *Histoire de Dix Ans*, t. II, p. 292 et suiv., 5^e édition, 1846.

musu
 pas n
 homn
 Ce
 Ce
 Il a
 Dieu
 du . . .
 Aus
 la cha
 dans l
 raient
 — C
 — D
 — .
 — J
 — M
 — .
 — M
 ble à c
 — J
 Ces
 leuse, c
 — . .
 toutes
 — P
 — S
 — A
 d'une
 fant, al
 que tu
 Ce fu
 Très
 attentiv
 en lui.
 Sur s
 horrible

musulman fataliste, qui soupire après le paradis de Mahomet : pas même comme l'homme, quel qu'il soit, — pourvu qu'il soit homme.

Ce cadavre de tout à l'heure n'est pas un homme.

Ce squelette vivant est... rationaliste.

Il a pesé, tout pesé, avec beaucoup de calme et de sang-froid : Dieu n'existe pas. Il n'y a rien par delà la tombe : c'est entendu... fini... vissé !

Aussi, quand sa femme, cette nuit, sentant monter la crise... la charge suprême de la mort, pour jeter cette loque humaine dans l'éternité, lui a dit avec des intonations de voix qui auraient adouci un tigre :

— Cher ami... veux-tu me laisser appeler un prêtre ?

— Non ! a-t-il répondu dans ses lèvres exsangues.

— ... Pour me faire plaisir ? ...

— Tout, excepté cela.

— Mais tu vas paraître devant Dieu ! ...

— ... Il n'y a pas de Dieu.

— Mais, enfin, tu peux te tromper ! et ce serait épouvantable à ce moment ! ...

— Je ne me trompe pas... je ne me trompe jamais...

Ces mots furent dits lentement, avec une simplicité orgueilleuse, d'une façon scandée, une sorte d'eau-forte de langage.

— ... Et pourtant... s'écrie la femme, qui se raccroche à toutes les branches ? ...

— Pourtant... quoi... ?

— S'il y en avait un tout de même... de Dieu... ?

— Alors, fait le squelette, en cherchant à avoir l'expression d'une mère qui condescend aux faiblesses d'une peureuse enfant, alors je reviendrai... te le dire... Maintenant, je veux que tu me laisses tranquille...

Ce fut la dernière phrase.

Très fatigué, le moribond s'enveloppe de mutisme, et suit attentivement le travail effrayant de dissolution qui s'opère en lui.

Sur sa pauvre loque, la vie et la mort se battent. Des suées horribles défendent la vie et cherchent à expulser, par toutes

les portes de sortie, les éléments vainqueurs de destruction. Mais la mort s'implante, gagne, annonçant son arrivée par de longs frissons, qui secouent le corps comme le vent d'automne secoue, au bout des branches, la feuille finie, pour la lancer au grand renouveau de la terre.

Il suit tout cela, le squelette... La grande course va finir : la station suprême approche... il ne doit plus y avoir que quelques minutes avant l'irrémissible saut dans le néant...

Et instinctivement, comme un ouvrier qui ramasse ses outils au soir de sa journée exténuante, le squelette se met à gratter ses draps avec de longs doigts osseux, repliés en crochets au bout de la rigidité des bras.

Il gratta une heure, d'une façon régulière, presque méthodique, comme pour ne pas laisser ici-bas une miette de sa vie ; puis, subitement, coup sur coup, poussa trois grands soupirs dans la nuit, comme quelqu'un qui avale quelque chose, et trop vite...

C'était fini. Il était deux heures du matin.

* * *

Alors sa femme se précipite à genoux, s'abîme dans une longue prière entrecoupée de hoquets, lui ferme les yeux et, aidée de la bonne, fait la toilette suprême, pendant que le mort est encore un peu chaud.

— Maintenant, dit-elle à sa servante, allez vous coucher, Marie ; je veillerai, moi...

— ... Madame veut rester seule ici? ...

— Oui ...

— Mais ... ?

— Je vous appellerai si j'ai besoin de vous...

Et quand la bonne fut bien partie, et elle-même bien seule dans cette chambre funèbre, la femme se penche sur son mari, embrasse ce front, derrière lequel la cervelle est déjà toute froide : « Charles ! crie-t-elle dans la pièce pleine d'ombre, tu m'as dit que tu reviendrais s'il y a un Dieu !... Charles ! tu le sais, maintenant, réponds-moi ! »

Dans le lit, le corps tout rigide ne bougea pas.

— Charles !... Y a-t-il un Dieu ?

Alo

ve...

mair

furent

une h

eût dit

Cela

fin tou

...

entra c

évanou

Elle

prépar

revenu

— M

Ciel. » :

Cassett

Ce be

verselle

de Mari

l'univer

— Ce

li, évêqu

rue Cas

L'Aut

moral, :

— L'

min. 19

La pr

de ce n

n'avons

il nous :

Alors, chose effrayante... une paupière du mort se lève... lentement, comme si elle soulevait un fardeau surhumain; une paupière... puis une autre... Et quand elles furent bien ouvertes toutes les deux, derrière les yeux vitreux, une lueur sembla s'allumer... grandir... rougeoier... on eût dit deux soupiraux d'enfer...

Cela dura quelques secondes, — secondes horribles. — et enfin tout s'éteignit.

... Le lendemain, de très bonne heure, quand la bonne entra dans la chambre, elle heurta du pied sa maîtresse tombée évanouie en travers de la porte, la tête sur le plancher.

Elle appela une voisine, puis un prêtre, qui à la paroisse se préparait à dire la première messe; et à ce prêtre, la femme revenue à elle raconta... ce que je viens de raconter.

PIERRE L'ERMITE.

Bibliographie

— *Marie Reine de l'univers*, par l'Auteur de « Allons au Ciel. » 3^e édition. (Librairies de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris.)

Ce bel opuscule de 100 pages traite 1^o de la royauté universelle de Marie, 2^o des preuves de l'universalité de la royauté de Marie, 3^o des heureuses conséquences de la consécration à l'univers à Marie.

— *Ce qu'il faut penser du XIX^e siècle*, par Mgr G. Bonomelli, évêque de Crémone. (L'ex., 2 fr. 50, chez Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.)

L'Auteur étudie les Progrès *scientifique, politique, social, moral, religieux* du siècle qui vient de finir.

— *L'Oublié*, par Laure Conan. Montréal, Librairie Beauchemin. 1902. — Vol. in-12, illustré, de 242 p.

La presse a publié déjà beaucoup de comptes rendus élogieux de ce nouveau livre de Mlle L. Conan. Quant à nous, qui n'avons pas à faire ici une appréciation en règle de cette œuvre, il nous suffira de nous associer à ces louanges et de dire qu'elles

sont méritées. Ce roman, qui est à peine un roman, ce livre où les sentiments pieux s'échappent de toutes les pages, cette œuvre demi-historique qui nous ramène à l'époque où nos pères fondaient ce pays — la croix d'une main et l'épée de l'autre —, c'est, à notre avis, une sorte d'hymne qui chante délicieusement le berceau de Montréal. Il est bien vrai que Montréal fut établi dans cette atmosphère de sainteté et de vaillance héroïque, et l'on se demande s'il y a au monde une autre ville dont les commencements furent si beaux.

Les ouvrages où l'imagination et la poésie ont une grande part, et qu'on puisse louer sans restriction, sont rares à notre époque. Aussi, il nous est agréable de dire que *l'Oublié* est un de ceux-là; la lecture en est agréable et fait du bien.

— *Sainte Rose de Viterbe, sa Vie et son Temps*, par L. de Kerval. Un beau volume in-8, orné de gravures. — Prix :

L'impie Frédéric II d'Allemagne avait résolu de détruire la souveraineté du Vicaire de Jésus-Christ en Italie. Pour confondre l'orgueil du despote, Dieu choisit une pauvre jeune fille de quinze ans, Rose de Viterbe, qui, dès l'âge de trois ans, avait accompli son premier miracle en ressuscitant sa tante, avait revêtu sur un ordre de la Sainte Vierge, à l'âge de onze ans, l'habit du Tiers-Ordre franciscain, et qui devait mourir à dix-huit ans, après avoir prêché et combattu pour la foi et la liberté, subi l'exil et finalement après avoir vu la défaite de la domination étrangère et le triomphe de la Papauté.

La vie de sainte Rose, écrite dans un style très-élégant, clair, concis et avec un intérêt toujours soutenu, mérite d'être connue de tous les catholiques; elle est pleine d'actualité et féconde en enseignements opportuns et, au milieu des luttes actuelles contre la Papauté, elle nous apprend à garder intacte toute notre confiance sur l'issue finale. E.

— *Saint François d'Assise et l'Ordre Séraphique*, par L. de Kerval. Un volume in-8, orné de nombreuses gravures. Prix : 90 cts.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première renferme la *Vie de Saint François*. — La seconde comprend un *Aperçu historique sur les trois Ordres franciscains*, surtout le premier Ordre et sur les diverses branches qui s'y sont successivement formées. — Le troisième, particulièrement remarquable, est une étude du plus haut intérêt, sur les sources de l'histoire franciscaine et les historiens franciscains. E.